

Julien Calmand (Centre d'études et de recherches sur les qualifications – Céreq), Dominique Epiphane (Centre d'études et de recherches sur les qualifications – Céreq)

L'impact des réformes dans l'enseignement supérieur français sur l'égalité des chances à l'accès à l'emploi ?

Depuis plusieurs décennies, l'enseignement supérieur français a connu de profondes mutations. La forte hausse des effectifs puis leur stabilisation, le développement des filières professionnelles, la mise en place du LMD, l'ouverture à l'international... transforment les approches traditionnelles sur l'enseignement supérieur. Pour autant, la question de la démocratisation de l'enseignement supérieur reste toujours d'actualité : si, désormais, plus de la moitié d'une génération sort de l'enseignement supérieur, l'accès à ses filières les plus prestigieuses et/ou les plus rentables sur le marché du travail demeure très inégalitaire.

Les enquêtes du Céreq ont permis jusqu'à présent de montrer qu'aux inégalités d'accès aux différentes filières s'ajoutaient des inégalités sur le marché du travail (Epiphane et Martinelli 1997a, Giret, Moullet et Thomas 2003). A diplôme égal, si l'origine sociale joue peu sur les modalités d'accès au marché du travail (par exemple sur la probabilité d'être en emploi plutôt qu'au chômage ou encore sur le caractère précaire des emplois obtenus...), elle semble en revanche avoir une nette influence sur la propension d'occuper, en début de carrière, un poste de cadre. De même, les analyses des parcours professionnels des jeunes femmes diplômées de l'enseignement supérieur montrent combien l'accès aux positions d'encadrement (et les salaires qui y sont associés) restent fortement corrélés au sexe des détenteurs-trices du diplôme en question (Epiphane 2002, Epiphane 2006).

Dans un paysage d'offre de formation qui s'enrichit, il est intéressant d'analyser comment s'opèrent désormais les différentes segmentations de l'enseignement supérieur. Par exemple, dans un contexte où sa « professionnalisation » est à l'ordre du jour, où des filières universitaires telles que les Licences et Masters professionnels semblent relativement prisées et efficaces sur le marché du travail, il est intéressant de voir quels sont les « publics » concernés. En d'autres termes, nous tenterons de comprendre si les évolutions récentes observées notamment à l'université « profitent » à tous les publics ou si de nouveaux clivages en termes d'origine sociale et de genre sont à l'œuvre...

L'objectif de ce travail est tout d'abord de réaliser une brève revue de littérature sur l'ensemble des mutations qui ont bouleversé l'enseignement supérieur, les données officielles fournies par le Ministère de l'Education Nationale nous donnerons des éléments sur l'ampleur de ces phénomènes. Il s'agira ensuite de mettre en lumière ces données avec celle publiées par le Céreq sur les sortants d'une Génération donnée. Pour finir nous essaierons d'analyser les données Génération aux regards de l'insertion.

1. Quelles sont les mutations de l'enseignement supérieur.

Les bouleversements qui ont marqué l'enseignement supérieur ne datent pas d'hier mais elles se sont accentuées depuis plusieurs années. Avec le processus de Lisbonne et la globalisation de l'enseignement supérieur les réformes dans l'enseignement supérieur se sont accélérées.

a) La massification de l'enseignement supérieur.

La massification de l'enseignement supérieur est un phénomène engagé depuis plusieurs décennies. Comme l'écrit Pierre Merle, il y a eu une évolution soutenue du nombre d'étudiants au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle (les effectifs sont multipliés par 4.6) , cette croissance va s'accélérer dans les années 60. Toujours selon Merle les années 1960 ont vu la croissance de l'enseignement supérieur prendre une ampleur considérable : multiplication des effectifs par 6. De plus, grâce à la réforme de 1985 sur le Baccalauréat et la proclamation de l'objectif "des 80 % d'une classe d'âge au Bac" les effectifs de l'enseignement supérieur ont beaucoup évolué depuis les années 80 comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Evolution des effectifs d'étudiants selon les filières en France (en milliers).

	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2004-2005	2005-2006	2006-2007
CPGE	42.9	68.4	73.8	76.5	77.8	79.3
STS	67.9	199.3	238.9	230.3	230.4	228.3
IUT	53.7	74.3	119.2	112.4	112.6	113.8
Universités	790.1	1075.1	1254.3	1286.4	1283.5	1259.4
Ecoles d'ingénieurs	40	57.7	96.5	107.2	108.1	108.8
Ecole de commerce	15.8	46.1	63.4	83.2	88.4	87.3
Ecoles Santé Sociale	91.7	74.4	93.4	124.2	131.7	131.7
Autres	76	128.5	232.4	236.7	265.1	260.3
Ensemble	1184.7	1717.1	2160.3	2269.7	2283.3	2254.5

Source : RERS, MEN, 2006-2007

Si l'ensemble des différents secteurs n'ont pas évolué de la même façon on remarque néanmoins une certaine tendance. Ainsi à l'Université les effectifs ont augmenté jusqu'en 2004-2005 pour connaître une légère baisse. Les effectifs des écoles privées ont explosé entre 1980 et 2007 comme ceux des filières STS et les Ecoles Santé Sociale. L'évolution des effectifs de STS et d'IUT est sans nul doute due à l'arrivée massive des bacheliers des filières technologiques et professionnelles qui poursuivent largement dans ces diplômes lorsqu'ils entrent dans l'enseignement supérieur. Comme nous l'avons dit le fait que plus en plus de jeunes sont devenus bacheliers, aussi bien généraux technologiques et professionnel, a alimenté d'année en année les bancs de l'enseignement supérieur mais on peut aussi remarquer que l'offre de formation s'est aussi accrue, diversifiée et professionnalisée.

b) La professionnalisation de l'enseignement supérieur.

Les années 60 ont vu la création des filières universitaires courtes, en 1959 sont créées les sections de techniciens supérieurs et les instituts universitaires de technologies ont eux été créés en 1966. Plus proches de nous, le plan Université 2000 a permis la création d'antennes universitaires dans des villes de moyenne importance permettant ainsi à de nombreux jeunes d'entrer à l'université. Avec la mise en place du LMD, l'offre de formation s'est réellement accrue, les niveaux BAC + 3 et BAC + 5 étant devenus les seuils reconnus au niveau européens, le nombre de licence et de master a augmenté depuis les années 2000. De même en 1999, les licences professionnelles sont créées et depuis leur création il existe en France plus de 1600 formations disponibles de ce type.

Massification, diversification de l'offre et professionnalisation sont-ils des processus ayant favorisé la démocratisation de l'enseignement supérieur ? De nombreux écrits plus au moins techniques se sont attachés à décrire le processus de démocratisation en France depuis

plusieurs années, il ne s'agit pas ici de décrire ses différents écrits mais plutôt d'identifier quelques tendances lourdes.

2. La démocratisation de l'enseignement supérieur aux regards des données nationales.

a) Quelques données d'analyse.

Tout d'abord il convient de préciser que nous nous attacherons à analyser seulement la démocratisation de l'enseignement supérieur en termes d'origine sociodémographique et non en termes de genre. Grâce aux données de l'Education Nationale il est possible de connaître les tendances concernant le démocratisation de l'enseignement supérieur. Afin de mener notre enquête nous utiliserons largement les travaux du sociologue Stéphane Beaud.

Il est donc important de noter que l'enseignement supérieur professionnel court est une voie de plus en plus prisée pour les nouveaux bacheliers. Ces filières sélectives implantées dans les universités pour les IUT et dans les lycées pour les STS ont comme nous l'avons vu plus haut connu un fort développement au cours de ces dernières années. Comme nous montre le tableau 2, il y a un net recul du taux de poursuite des filières universitaires au profit des filières courtes professionnelles. Même si comme l'écrit Stéphane Beaud la filière du Baccalauréat n'est pas le meilleur indicateur pour apprécier l'origine sociale des jeunes elle permet d'en donner une idée et nous montre que de plus en plus de jeunes issus des bacs généraux poursuivent en STS et IUT et que les jeunes ayant eu un Bac professionnel s'orientent toujours majoritairement vers ces mêmes filières. Il s'agit ici d'en étudier les causes.

Tableau 2 : Taux de poursuite des bacheliers généraux et professionnels dans les filières de l'enseignement supérieur.

		1995	2000	2005	2006
Bac Généraux	Ensemble	100.2	94.6	92.9	90.3
	Université	71.6	62.4	62.2	59.7
	IUT	8.4	11.2	10.5	10.5
	STS	7.3	8.4	6.9	6.9
	CPGE	12.8	12.6	13.3	13.2
Bac Professionnels	Ensemble	15.3	16.6	22.1	21.9
	Université	6.1	6.5	5.9	5.8
	IUT	0.9	0.5	0.8	0.7
	STS	8.3	9.6	15.5	15.4

Source : RERS, MEN, 2006-2007

b) La préférence pour l'enseignement supérieur court professionnel.

Les travaux de Stéphane Beaud semblent avancer plusieurs explications quand à l'aversion des filières universitaires longues des jeunes issus des milieux les plus populaires. Tout d'abord il semblerait que le premier cycle universitaire soit devenu un choix par défaut pour ses jeunes, la "Fac" semble devenu un second choix pour les jeunes qui auraient préféré continuer en STS ou en IUT et qui s'engagent vers le Deug. De plus la Fac ne permet pas d'obtenir un débouché professionnel sûr au contraire des filières courtes du supérieur. Ainsi les jeunes des milieux populaires ne s'orientent plus vers un endroit où ils seront perdus dans la masse d'étudiants et qui ne bénéficient pas d'une bonne publicité dans les quartiers

populaires car beaucoup de jeunes issus de ces milieux y reviennent sans avoir décroché un diplôme. On peut ajouter le fait que les jeunes issus des milieux populaires ne disposent pas le plus souvent des armes pour évoluer dans un monde où l'autonomie est importante est le besoin d'encadrement semble les orienter plus naturellement vers les filières professionnelles courtes.

Le tableau ci-dessous montre qu'en 2004 la proportion de jeunes issus de milieux populaires est la plus importante chez les jeunes inscrits en BTS.

Tableau 3 : Origine sociale des élèves de classes de BTS (2006), hors formation continue et candidats libres.

Catégorie Socioprofessionnelle du père	Effectif	En %	Taux de réussite à l'examen
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises	19644	13%	68,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	26817	17%	70
Professions intermédiaires	16568	11%	70,4
Employés	23574	15%	67,5
Ouvriers	31456	20%	66,6
Retraités	8630	6%	61,9
Autres personnes sans act professionnelles	28649	18%	56,1
Total BTS	155338	100%	65,8

Source : RERS, MEN, 2006-2007

Si dans les faits les jeunes issus de milieux populaires semblent s'orienter naturellement vers les filières courtes professionnelles, nous cherchons à vérifier si ces résultats se reflètent dans les enquêtes Génération et si les réformes réalisées dans l'enseignement supérieur, comme la mise en place des licences professionnelles, ont favorisé ses jeunes.

L'enquête « Génération 2004 » fait suite aux enquêtes « Génération 92 » menée auprès de 27000 jeunes sortis de formation initiale en 1992, « Génération 1998 », réalisée auprès de 55 000 jeunes ayant terminé leurs études en 1998 et « Génération 2001 », menée auprès de 25000 jeunes sortis de formation initiale en 2001. Elle poursuit le même objectif : analyser les premières années de vie active des jeunes. De même que pour l'enquête « Génération 1998 », des réinterrogations de l'échantillon national permettront de suivre le parcours d'insertion des jeunes durant au moins sept ans.

3. L'analyse de l'origine sociale des jeunes sortants de l'enseignement supérieur aux regards des enquêtes Génération.

a) La répartition des sortants selon leur origine sociale.

Grâce aux résultats des différentes enquêtes Génération nous pouvons connaître l'évolution de la répartition des jeunes sortants des années 1992, 1998 et 2001 selon l'origine sociale. L'origine sociale est renseignée grâce à la catégorie socioprofessionnelle (CSP) du père. On s'aperçoit comme nous l'indique les chiffres officiels que les tendances sont assez stables dans le temps. Ainsi sans grande surprise les jeunes issus de milieux populaires sont peu nombreux dans les formations supérieures à BAC+4 ainsi que dans les diplômes les plus sélectifs comme les écoles de commerce et d'ingénieurs. De même les jeunes sortants issus de milieu populaire sont concentrés au niveau BAC+2 et Bac+3. On peut noter également que parmi les jeunes qui échouent dans le supérieur, les jeunes venant des milieux populaires sont assez

nombreux. On voit que le nombre de jeunes issus de milieux populaires est en net augmentation au niveau licence sur l'ensemble des Génération.

Tableau 4 : Origine sociales des sortants selon la Génération.

Diplôme	Artisan, commerçant, chef d'entreprise			Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur			Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire			Employé			Ouvrier		
	92	98	04	92	98	04	92	98	04	92	98	04	92	98	04
Niv IV sup	12%	12%	10%	23%	18%	23%	13%	9%	12%	21%	30%	23%	23%	24%	26%
Bac+2	12%	12%	11%	19%	20%	23%	14%	12%	12%	21%	28%	23%	23%	18%	23%
Licence	10%	13%	11%	29%	30%	30%	16%	11%	11%	18%	24%	20%	17%	16%	21%
Maîtrise	11%	14%	13%	34%	35%	37%	13%	13%	14%	18%	20%	17%	18%	11%	15%
IUFM	9%	11%	7%	31%	28%	35%	16%	11%	10%	19%	27%	26%	18%	18%	17%
M2	12%	11%	10%	50%	49%	43%	13%	10%	13%	10%	18%	15%	11%	7%	13%
Ecoles de commerce Bac+5	22%	16%	14%	55%	64%	60%	10%	6%	11%	6%	10%	9%	3%	2%	5%
Ecoles d'Ingénieur	10%	10%	8%	50%	52%	53%	13%	12%	14%	11%	14%	12%	11%	5%	8%
Doctorat		14%	9%		54%	56%		7%	10%		15%	11%		6%	9%

Source : Génération 92 (Cereq), Génération 98 (Cereq), Génération 2004 (Cereq)

Lorsque l'on analyse plus finement la répartition de jeunes sortants de 2004 selon la PCS du père on s'aperçoit que les jeunes venant des milieux populaires sont assez représentés au niveau Bac+2. Ainsi près d'un quart des jeunes sortants avec un BTS ou un DUT sont fils d'ouvriers, il y a bien comme le faisait remarquer S. Beaud une aversion de ces jeunes envers le DEUG. Au niveau Bac+3 et donc la licence près d'un cinquième des jeunes viennent d'un milieu populaire. Alors que la licence universitaire semble être prisée par les jeunes issus des catégories les favorisées, la licence professionnelle n'attire pas ces jeunes. Parmi les jeunes sortis 1600 licences professionnelles en 2004, plus de 55 % avait un BTS en poche, on peut donc imaginer que ce diplôme permet aux jeunes issus des milieux les plus défavorisés d'accéder au Bac + 3, seuil reconnu au niveau européen, tout en ayant un diplôme professionnalisant. De plus, ce diplôme a le vent en poupe du fait de ces très bons résultats en termes d'insertion.

Tableau 5 : Répartition selon l'origine sociale des jeunes sortants de 2004.

PCS du père -déclarée	BTS	DUT	DEUG DEUST	Licence pro	Licence universitaire
Ouvrier	26%	24%	19%	19%	19%
Employé	22%	22%	22%	21%	23%
Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	13%	13%	9%	14%	11%

Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	19%	26%	34%	28%	33%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	11%	11%	11%	12%	9%
Agriculteur	7%	3%	2%	6%	3%
Autres	2%	2%	3%	1%	2%

Source : Génération 2004 (Cereq)

b) L'insertion des jeunes sortants.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau suivant, l'insertion des jeunes sortants de génération 2004 est très hétérogène. Si les diplômés de BAC+4 et plus s'insèrent relativement aisément sur le marché du travail au bout de trois années après leur sortie du système d'enseignement supérieur, les jeunes sortants de Bac+3 et moins ont plus de difficultés dans un contexte économique assez difficile. Ainsi les jeunes sortants sans diplôme souffrent d'un taux de chômage très important. Les diplômés de Deug eux aussi ont du mal à s'insérer, ils ont des salaires faibles et sont très peu à décrocher un emploi à durée indéterminée. Les sortants des filières courtes professionnelles arrivent quand à eux à tirer leur épingle du jeu, ils sont peu au chômage environ 8% et arrivent à accéder au bout de trois ans à des emplois de cadres ou professions intermédiaires. De même les sortants de licences professionnelles ont un taux de chômage faible aussi faible que les licences universitaires qui ont de bons résultats en termes d'insertion grâce à l'importance des jeunes sortants d'IUFM (60%). Ainsi près de 80% des jeunes sortants de licence professionnelle accèdent à un emploi de cadre ou de profession intermédiaire. On doit alors se demander si ces bons résultats chez les licences professionnelles profitent aux jeunes issus des milieux les plus défavorisés.

Tableau 6 : l'insertion des jeunes sortants de 2004 à trois ans.

Diplôme	Taux PI/cadre	Taux d'emploi à durée indéterminée	Taux de PI/Cadre	Taux de chômage	net médian
01 Niv IV sup Prof court	37%	59%	63%	13%	1250
02 Niv IV sup Univ	42%	44%	53%	17%	1191
03 BTS	54%	69%	71%	8%	1308
04 DUT	67%	73%	76%	8%	1408
05 DEUG DEUST	63%	50%	64%	12%	1260
06 Ecole d'Art Bac+2	69%	70%	71%	13%	1300
07 Bac+2 Santé-social	99%	63%	83%	1%	1600
08 Licence pro	78%	75%	81%	6%	1500
09 Licence universitaire	81%	30%	70%	7%	1421
10 Autres Bac +3	57%	78%	87%	13%	1368
11 M1 Universitaire	81%	38%	70%	9%	1500
12 Ecole de commerce Bac+4 & Autres Bac+4	88%	79%	83%	9%	1808
13 MST – MSG y compris Maitrise IUP	82%	71%	80%	9%	1600
14 Ecole d'art Bac + 4	86%	54%	62%	17%	1400
15 Master Recherche et DEA	90%	52%	74%	9%	1700
16 Ecoles de commerce Bac+5	92%	92%	93%	6%	2304
17 Master Pro et DESS	92%	72%	79%	7%	1819
18 Ecoles d'Ingénieur	98%	88%	92%	4%	2150
19 Ecole d'archi. & Autre Bac+5	94%	79%	83%	7%	1950
20 Doctorat	98%	50%	72%	7%	2150
Ensemble	73%	61%	73%	8%	1500

Source : Génération 2004 (Cereq)

c) L'insertion des jeunes issus des milieux les plus populaires.

L'objectif de ce papier est donc d'analyser si la mise en place des licences a profité aux jeunes issus des milieux les plus défavorisés. On a vu plus haut que la proportion de jeunes dont le père était ouvrier était sensiblement la même en DEUG, Licence universitaire et Licence professionnelle c'est-à-dire aux alentours de 20 %. On a vu aussi que les jeunes sortants de licence professionnelle connaissent une bonne insertion aux regards des jeunes issus de diplômes inférieurs mais aussi aux regards des jeunes issus de licence universitaire et même avec ceux issus de M1. Ce qui nous intéresse ici c'est de savoir si ces bons résultats profitent aux jeunes issus des milieux les moins favorisés et pas seulement à ceux provenant des milieux les moins défavorisés. Le tableau ci-dessous nous informe sur l'origine sociale des jeunes sortants de BAC + 2 et BAC + 3 qui sont devenus cadres trois années après avoir réussi leur diplôme. Les jeunes cadres venant des diplômes professionnels courts sont près d'un quart à venir des milieux les moins favorisés, dans ce diplôme ils sont aussi une catégorie très représentée. Au niveau Bac + 3 on remarque qu'ils sont repartis de la même façon en licence professionnelle et universitaire, les fils d'ouvriers ont tendance à être plus souvent cadre dans le diplôme professionnel que dans la voie universitaire.

Tableau 8 : La répartition de cadres à trois ans selon leur origine sociale.

PCS du père.	Diplôme				
	BTS	DUT	DEUG DEUST	Licence pro	Licence universitaire
Ouvrier	24%	22%	10%	20%	15%
Employé	18%	22%	19%	18%	21%
Technicien, agent de maîtrise, VRP, profession intermédiaire	15%	11%	13%	16%	8%
Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	24%	32%	38%	29%	39%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	11%	11%	13%	12%	12%
Agriculteur	6%	1%	2%	4%	2%
Autres	2%	1%	6%	1%	1%

Source : Génération 2004 (Cereq)

Conclusions et perspectives.

Dans ce travail nous nous sommes concentrés à défricher la question de la démocratisation de l'enseignement supérieur aux regards des éléments bibliographique et aux données disponibles sur ce sujet. Il apparaît que les jeunes issus des milieux populaires ont tendance à favoriser les diplômes professionnels courts de l'enseignement supérieur. Les raisons se trouvent dans le fait qu'elles ont un coût moindre, elles bénéficient d'une grande côte de popularité dans ses milieux et semblent mieux adaptées à ce public auquel le manque d'encadrement des filières universitaires constitue un frein à la poursuite d'études. Avec l'allongement de la poursuite d'études et la possibilité de poursuivre leurs études à Bac + 3 les jeunes issus des milieux les plus défavorisés s'orientent vers la licence professionnelle. Ce diplôme court a lui une réelle efficacité en termes d'insertion sur le marché du travail en comparaison au diplôme de niveau inférieur mais aussi aux diplômes de niveau Bac+4. Il apparaît aussi grâce aux statistiques descriptives qu'il permet aux jeunes issus des milieux populaires d'accéder plus facilement au statut de cadre et en outre permet d'améliorer leur situation. Il semble nécessaire à ce niveau de l'analyse d'utiliser les outils économétriques afin d'approfondir cette question.

Bibliographie:

Epiphane D., 2006, « Les femmes et les sciences font-elles bon ménage ? », *in* Flahault E. (dir.), *L'insertion professionnelle des femmes*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 113-128.

Epiphane D., 2002, « La féminisation de la catégorie *cadres* au miroir de l'insertion des jeunes », *in* Arliaud M. et Eckert H. (dir.) *Quand les jeunes entrent dans l'emploi...*, Edition la Dispute, pp. 151-170.

Epiphane D., Martinelli D., 1997, « Famille, petites annonces, ANPE... L'accès à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur », *Revue Formation Emploi*, avril-juin, n° 58, pp. 79-87.

Giret J.-F., Moullet S., Thomas G. (2003), « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98" », NEF n°1, Céreq.

BEAUD Stéphane, Enseignement supérieur : la "démocratisation scolaire" en panne. - / 2008 / FORMATION EMPLOI, janvier-mars 2008, n° 101, pp. 149-165 .

MERLE Pierre La démocratisation de l'enseignement. - 2002